



Détente et Randonnée : à La Boissière-des-Landes

Et si nous sortions **Dimanche 12 mai 2024 après-midi**,

- pour une randonnée pédestre d'environ 11-12 km sur le sentier de la Poiraudière , à La Boissière-des-Landes.

Nombre limité de participants, dans le respect des règles sanitaires recommandées.

Dans un cadre naturel , venez passer un moment de détente lors d'une randonnée.

" En 1790, alors que le département se crée sous le nom de « Vendée », La Boissière devient commune. Elle est issue des paroisses de La Boissière et des Fossés Châlon.

Quant à son origine, bien fin serait celui qui pourrait retrouver son acte de naissance. Elle se perd sans doute à l'époque des Francs, peut être au-delà... Le bourg a été construit sur une colline granitique où il y avait un vieux manoir.

Le pays n'offrait que de longues bandes de landes et de bruyères, piquées ça et là de champs d'ajoncs et de genets.

La commune comprenait deux régions assez distinctes : une bordure de taillis à l'ouest où se trouvent maintenant les villages de l'Anglais (l'anglée au XII^{ème} siècle), de la Chaussée et de la Moussoirie et à l'est une vaste étendue de landes en direction de Nesmy et d'Aubigny.

On voit bien que notre commune mérite bien son nom. En latin elle s'appelait « BUXIA » ou « BUXUS » qui veut dire buis. Ce mot latin se rapproche du mot german « BUCHS » qui signifie bois, taillis . On y trouve la feuille stylisée dans le blason communal avec les deux quintefeuilles. C'est bien la preuve de l'antiquité de notre bourgade, si ce sont des Francs qui l'on baptisée.

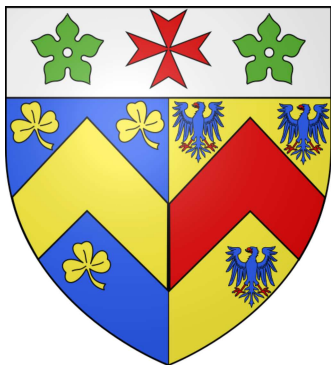
Au moyen âge on disait « La BOEXERE », preuve retrouvée dans un chartrier conservé aux archives historiques de Poitiers où il est question d'un certain André de la BOEXERE (1292-1310) à propos d'échanges de terres dans les communes de Nieul-le-Dolent, de Martinet et de Beaulieu.

La commune a été dépendante de la principauté de Talmont et fut le siège d'une commanderie des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem avec une abbaye érigée au Fossé Châlon où fut découvert un dépôt de monnaie du moyen âge."

" Son Blason

« Parti : au 1^{er} d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du même posé 2 et 1.

au 2^{ème} d'or au chevron de gueules accompagné de trois aiglettes d'azur becquées et membrées de gueules au chef d'argent, chargé d'une croix de Malte de gueules, accostée de deux quintefeuilles de sinople » " [Lire plus ...](#)



Blason La Boissière-des-Landes (Vendée)

https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Boissière-des-Landes



Église Nouvelle, La Boissière-des-Landes (Vendée)

<https://laboissieredeslandes.fr>

Rendez-vous à :

- **13h15, parking du Marché, rue du Bout de Ville, La Ferrière.**

- **13h30, place Françoise-Dolto, l'Angelmière, La Roche-sur-Yon.**

- **14h00, parking 1 Place de l'Église, 85430 La Boissière-des-Landes, (46.56505, -1.46124).**

- **Retour prévu vers 18h30**

Inscription obligatoire avant le vendredi 10 mai : La Ferrière Jean-Pierre : 09.75.87.31.04 ; La Roche-sur-Yon Philippe : 02.51.46.04.71

Tarifs : 1,50 € pour les adultes et pour le covoiturage : La Roche-sur-Yon 1,50€, La Ferrière 2,50€, gratuit pour les enfants de -14 ans.

A 17h30, Boisson et goûter offert à la fin de la randonnée.

Apporter votre gobelet, votre masque.

Adhésion 2024 familiale 15 €, adhésion 2024 individuelle 10 €